

Politique développement durable et économie circulaire d'Ardenplast

Préambule : Ardenplast, entreprise ancrée dans un territoire (les Ardennes) connu et apprécié pour sa relation avec la nature et la coexistence harmonieuse entre vie rurale et savoir-faire industriels, est attachée à préserver les ressources et maîtriser son impact environnemental.

Entreprise pionnière des emballages et protections durables, réutilisables et recyclables, nous utilisons des process économes en énergie et sans nuisances sonores, rejets de poussières ou gaz, ou risques d'inondations. Soucieux de notre impact écologique et notamment carboné, conscients de la contribution environnementale positive de nos produits relativement aux alternatives, il nous appartient de le démontrer et d'agir en cohérence, c'est pourquoi l'entreprise se dote et fait vivre une politique environnementale.

Le recyclage in-house

Ardenplast est l'un des très rares fabricants de protections et conditionnement à base de PPEA à avoir intégré chez lui une installation de rebroyage et régénération. Depuis plus de 15 ans nous réemployons 100% de nos chutes de production, et nous pouvons recycler les produits en fin de vie retournés par nos clients.

Plus de la moitié du tonnage que nous produisons intègre de la matière recyclée, jusqu'à 100% quand l'utilisation finale du produit le permet.

L'éco-conception

En 10 ans nous avons réduit d'un tiers les chutes de production. L'éco-conception industrielle et l'éco-conception produit sont au cœur de la compétitivité de nos fabrications : plus, avec moins.

Des produits facilement recyclables

Près de 90% de nos fabrications sont 100% monomatériau, sans étiquettes adhésivées ou matières autre que le PPEA. Et le PPEA est un polypropylène, polyoléfine connue pour sa facilité de recyclage.

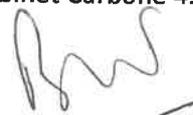
Des produits réutilisables réduisant l'empreinte carbone de nos clients

La résistance du PPEA à l'humidité et aux chocs, jointe à sa légèreté et à sa solidité, lui permettent d'être réutilisé dans des boucles logistiques pendant des années : certains de nos produits sont réutilisés centaines de fois par nos clients, dont l'impact carbone est ainsi considérablement réduit.

Ceci est mesuré par des ACV (analyse de cycle de vie) faite par un cabinet indépendant (Carbone 4).

La réduction de notre empreinte carbone

Nous investissons continûment pour faire baisser notre consommation d'énergie et réduire nos chutes : équipements plus performants, récupération de la chaleur du process, simplification des flux, électrification de notre parc de chariots, etc. Pour suivre ces progrès nous effectuons chaque année un bilan carbone (scopes 1,2 et 3) selon la méthodologie du cabinet Carbone 4.



Benoît d'Harcourt, président.